

Introduction

Aujourd'hui, je m'adresse à vous, M. le Ministre, en tant qu'artiste et en tant que gestionnaire culturel. Depuis plus de vingt ans, j'ai réalisé plusieurs expositions individuelles et une vingtaine d'oeuvres d'art public dans le cadre de la Politique d'Intégration des arts à l'architecture du gouvernement du Québec. Parmi les implications parallèles à mon travail de création, j'ai siégé à plusieurs jurys et agi en tant que spécialiste en art public et vice-présidente du RAAV. Je suis co-fondatrice de l'évènement Clairière – Art et Nature instauré dans le milieu rural où je réside et je dirige actuellement le Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger, le centre d'exposition en arts visuels contemporains créé en 2015 dans le nouvel espace culturel de Victoriaville, le Carré 150.

J'ai eu la chance de grandir dans un milieu qui, sans être fortuné, valorisait la culture et son rôle de cohésion sociale, son rôle humaniste, les outils qu'elle apporte pour comprendre le monde. Je crois fermement que tous les enfants devraient avoir la chance de côtoyer des livres, des expositions, de la musique et du théâtre.

L'écologie des arts et de la culture : un équilibre précaire

Même si j'œuvre dans le domaine des arts visuels en particulier, j'ai un intérêt pour toutes les formes d'art ainsi que pour le patrimoine. Ma vision en est une d'écologie culturelle.

L'écologie est un concept clef du XXI^e siècle. La notion de développement durable, dont on a abondamment parlé au cours des dernières décennies, est née de l'écologie, la science qui étudie les systèmes du vivant et contrebalance l'économie qui étudie les systèmes d'échanges en tant que marchés. Dès les années 1970, Henri Laborit a

contribué à étendre le champ scientifique de l'écologie en animant l'unité «Biologie et urbanisme» à l'Université de Vincennes.¹ Nous savons désormais que l'écologie recouvre plus que la protection de l'environnement naturel et qu'elle propose un cadre scientifique et éthique aux actions. Avec la prise de conscience des ressources limitées de la planète, un tel cadre doit guider nos choix.

L'écologie culturelle met en lumière les nombreux liens d'interdépendance entre les acteurs qui forment les écosystèmes de la culture. Je prends pour exemple l'écosystème des arts visuels qui met en relation la création, la formation, la diffusion, la conservation, la communication et la médiation, les citoyens, le marché de l'art ainsi que, bien évidemment, les gouvernements et les acteurs privés qui s'y impliquent. La diffusion puise sa raison d'être dans la création et dans le contact avec les citoyens. Les publics de la culture ne naissent pas spontanément, l'éducation est un véhicule de la culture qui demeure sous-exploité. L'enseignement des arts dès le plus jeune âge est souvent effectué par des non-spécialistes, les sorties scolaires sont difficiles à organiser, les milieux de l'éducation et de la culture ne sont pas en dialogue constant.

En tant que dimension fondamentale de l'activité humaine, un phénomène qui transporte les valeurs de notre société et qui a des retombées autant sur la vie économique que sur la cohésion sociale, la culture doit devenir une priorité de l'état. Un coup de barre doit être fait pour positionner la culture comme une préoccupation transversale de tous les ministères.

Comme en biologie, la diversité dans l'écosystème complexe de la culture est un gage de santé. Comme dans les sciences de la nature, on ne peut laisser seulement la main invisible des marchés ou l'autre main, celle de la politique, définir notre vie culturelle collective. Quand un élément de l'écosystème est privé des ressources adéquates pour se développer, l'ensemble s'appauvrit. L'essor incroyable des arts au cours de 40

¹ LABORIT, Henri, L'Homme et la Ville, Flammarion, 1971.

dernières années nous a permis de rejoindre les autres nations développées et de faire connaître le Québec à l'étranger. Mais qu'en est-il de la vie culturelle sur l'immense territoire qui est le nôtre?

Occuper le territoire, décentraliser. Oui, mais...

Il y a beaucoup à dire à propos de la décentralisation des actions culturelles du gouvernement du Québec fortement enclenchée depuis une quinzaine d'années. J'ai connu l'époque où les directions régionales géraient des enveloppes régionales. Puis, avec la venue du CALQ (1992), nous nous sommes fait entendre afin que des enveloppes soient préservées pour les artistes et organismes des régions. Dix ans plus tard un nouveau mouvement de décentralisation a été amorcé avec les ententes régionales qui impliquent les municipalités.

J'ai examiné le document publié en mai dernier par le CALQ : « 14 ans d'ententes régionales » qui fait un bilan très positif de la décentralisation : une croissance phénoménale des sommes investies en culture grâce à l'appariement avec les partenaires régionaux et locaux. Ce document est une vue macro de la réalité, une vue intéressante, il faut le reconnaître.

Mais, permettez-moi de revenir au niveau des pâquerettes, dans le monde micro où les acteurs culturels et les citoyens évoluent. Même si cette décentralisation présente un bilan positif, on peut observer que les programmes réguliers (en particulier au CALQ) se sont progressivement centralisés pour devenir rarement accessibles aux petits joueurs qui ont pourtant un rôle indiscutable dans l'écosystème.

Je prendrai la région où je réside et les ententes avec le CALQ comme exemple. Le Centre-du-Québec a réussi à signer 3 ententes de 3 ans au fil de ces 14 ans. Entre chacune, les partenaires n'arrivant pas à négocier rapidement, il y a eu un trou d'un an

où presque tout s'est arrêté. La vie culturelle est un continuum, ces interruptions de la synergie détruisent des liens avec les citoyens, fragilisent les actions et découragent le milieu. Tout est à recommencer chaque fois et cela mobilise inutilement des énergies et des ressources pourtant rares et de grande valeur. Le coût social, humain et économique de ce manque de cohérence est élevé et je ne crois pas que le gouvernement puisse se permettre le luxe de gaspiller de telles ressources.

Pourquoi cela se produit-il ? Parce que la décentralisation exige que tous les acteurs politiques régionaux et locaux s'assoient ensemble et posent le geste de prioriser la culture. Cela se passe souvent, entre le dossier des eaux usées et le point consacré au service des incendies, dans une grande méconnaissance du secteur culturel, de ses retombées et de ses enjeux. Il faut impérativement assoir la culture à ces tables décisionnelles avec des représentants crédibles et sérieux.

Depuis l'abolition des CRÉ en 2015, le Centre-du-Québec n'a pas négocié une nouvelle entente avec le CALQ. La perte du soutien pendant un an et l'inconnu des nouvelles mesures annoncées cause maintenant une véritable crise dans notre milieu. Trop souvent, une grande part de la vie culturelle est prise en otage : en 2015 les moyens de pression des enseignants ont fait grand tort et il se pourrait que, cette année, des instances locales ne se pressent pas à renouveler des ententes en culture pour faire valoir leur insatisfaction auprès du gouvernement. La vie culturelle est déjà très vulnérable, une crise de plus est une crise de trop.

Clairière – Art et Nature, à Chesterville, l'organisme que j'ai co-fondé dans le but de créer un premier contact entre les artistes contemporains et les citoyens de la ruralité vient juste d'être victime de cette réalité. Après neuf années de développement et une reconnaissance croissante du milieu, sa dixième édition a été annulée à cause d'un manque de financement à hauteur de 20 000\$. En l'absence d'entente régionale, ni les programmes réguliers du CALQ, ni les instances politiques locales n'ont jugé opportun

de faire un geste qui, à court terme aurait permis d'honorer des engagements à l'égard de la population, des artistes, des bénévoles et des fournisseurs de services. Il est fort probable que l'organisme ne retrouve pas les forces vives du milieu qui l'ont porté pendant des années. Cette histoire n'est pas la seule que l'on puisse citer à propos des retombées négatives d'une décentralisation sans âme.

Sans être mauvaise en soi, l'approche d'appariement avec les paliers municipaux doit tenir compte du contexte. Alors que les villes de grande et moyenne taille arrivent à des ententes car elles disposent de ressources, que dire des MRC et des villages ruraux? Avec la pression fiscale qu'ils ont à supporter et les responsabilités croissantes qu'on leur impute, comment des villages de 400 ou 800 habitants, où résident des artistes professionnels et qui abritent des organismes, pourraient-ils prioriser la culture et faire en sorte qu'un soutien significatif soit apporté? Une analyse plus fine, une compréhension des contextes et une certaine souplesse doivent conduire les actions du ministère.

Recommandations :

- **Prévoir des fonds pour maintenir les activités culturelles en temps de blocage ou de crise.**
- **Que le MCCQ fasse en sorte que des interlocuteurs crédibles du milieu des arts et de la culture soit présents aux tables décisionnelles régionales et locales.**
- **Le niveau de décentralisation optimal est, à mon avis, celui des régions car il correspond à la synergie territoriale, sociale et économique.**

- **Enfin, je recommande que les ententes d'appariement aient une durée d'au moins trois ans et que le processus de renouvellement de celles-ci soit toujours fait durant la dernière année d'un cycle afin de ne pas interrompre le développement culturel.**

Les ententes régionales laissent entrevoir une politisation grandissante de l'action publique en culture. Un des principes de base de l'intervention de l'état en culture, le «Arm's Lenght», est mis à mal. Il en résulte une réduction de l'autonomie et une instrumentalisation des arts et de la culture.

Décentraliser sans instrumentaliser

En observant les conséquences de la décentralisation, je constate certains effets pervers insoupçonnés. L'un d'eux est l'instrumentalisation de l'action des artistes et des organismes. Tous les programmes régionaux exigent de l'artiste ou de l'organisme qu'il recrute un partenaire dans la communauté, qu'il implique la collectivité. Cela est très louable car nous connaissons tous l'importance de l'éducation et de la médiation. Toutefois, la pratique artistique est ainsi modifiée et toutes les formes d'art ne se prêtent pas à cela. Ces exigences ne se trouvent absolument pas présentes dans les programmes nationaux du CALQ, pourquoi?

En examinant les rapports annuels des bourses du CALQ, on observe que les bourses accordées dans les programmes nationaux vont pour l'immense majorité soutenir des pratiques de recherche pure, orientées vers la carrière et la reconnaissance nationale et internationale.

Les artistes dont le parcours a été soutenu par des bourses régionales n'arrivent pas à créer un corpus crédible hors du déterminisme « médiation et participation citoyenne ». Ils n'accéderont que trop rarement à des bourses de recherche et création. Un système à deux vitesses s'est insidieusement installé qui se reflète dans une affirmation que j'ai souvent entendue, de la part d'artistes reconnus et de gestionnaires, à savoir que les « petites bourses régionales » sont de moindre valeur. Dévaluer ainsi l'importance de l'occupation du territoire et nier le relativisme des notions de contexte et d'excellence sont à mon avis des dérives sérieuses qu'il faut surveiller.

Il faut absolument trouver un équilibre entre l'indépendance de la création et le partage des responsabilités à l'égard des arts et de la culture. Un équilibre entre la vision à long terme (propre à la dimension culturelle) et la vision à court terme (propre aux agendas politiques basés sur des cycles électoraux très brefs).

Si l'action culturelle est dictée par des élus et des agendas politiques, il ne faudra pas s'étonner que soient privilégiés le loisir culturel, le sensationnalisme et le court terme. Ce n'est pas de cette façon que l'identité culturelle contemporaine a été et continue de se façonner. Le gouvernement du Québec doit reconnaître et promouvoir l'expertise professionnelle des acteurs du milieu culturel, et le faire tant devant les élus des divers paliers de gouvernance que devant les représentants du milieu des affaires.

Voici quelques pistes qu'il serait intéressant d'explorer pour décentraliser sans instrumentaliser :

- **Promouvoir et reconnaître l'expertise professionnelle des acteurs du milieu culturel.**

- Considérer la médiation comme une plus-value dans laquelle l'artiste peut ou non s'engager lui-même ou avec des spécialistes de la médiation et ce, tant au niveau national que régional.
- Faire en sorte que les projets impliquant la médiation ou la participation citoyenne puissent avoir accès à une bonification du financement selon des principes clairement énoncés. En développant cette liberté de choix, il n'y aurait peut-être pas moins de projets collaboratifs, au contraire, mais ceux-ci seraient assumés et valorisés.
- Intégrer, aux critères des programmes de subventions et de bourses, une considération pour l'excellence relative et la diversité des contextes afin que les jurys de pairs puissent analyser plus finement les dossiers dans le cadre d'une vision d'écologie culturelle.

Écologie et diversité : c'est vrai pour les ressources aussi

Dans tout écosystème, la diversité et l'interdépendance sont gages de santé et de viabilité. La diversité des sources de financement pour les arts et la culture est un sujet encore nouveau et presque tabou.

La croissance du milieu et de l'offre culturelle ne peut être soutenue à l'infini par le seul apport des gouvernements, même si leur rôle est absolument indispensable, particulièrement au Québec. La pression générationnelle fait en sorte que la relève est nombreuse et les ressources limitées. Aucun artiste ne pourrait survivre sans une diversité de sources de financement, que ce soient les subventions, le marché, les droits d'auteurs, l'art public, la diffusion, etc. Jusqu'à récemment, on reconnaissait que le langage d'un artiste devait mettre du temps à se former pour atteindre la maturité : ce n'est plus le cas aujourd'hui où la reconnaissance arrive très tôt en carrière. Or, la vie

d'un créateur est longue et, sans le développement de plusieurs alternatives en cours de carrière, et surtout, sans la valorisation de marchés pour l'art, l'écologie du milieu ne pourra soutenir une culture forte et diversifiée.

La dépendance à une source unique de financement n'est pas souhaitable dans l'économie d'une cité ou d'une région : elle ne l'est pas davantage pour les créateurs et organismes qui se trouvent ainsi fragilisés dans les situations de crise.

Recommandations :

- **Le marché de l'art et le respect des droits d'auteurs devraient faire partie des préoccupations importantes du ministère de la culture.**
- **Pour éviter la dépendance à l'égard d'une seule source de financement, le ministère de la culture devrait instaurer certaines limites au nombre d'années consécutives d'obtention de bourses aux artistes.**
- **Pour éviter la dépendance à l'égard d'une source de financement, le ministère de la culture doit veiller à ce que les organismes diversifient leurs ressources dans la mesure du possible.**

Je vous remercie de votre attention dans la lecture de ces quelques réflexions et je salue l'initiative de cette consultation qui sera, sans aucun doute, enrichie de toutes les perspectives dont recèle le milieu culturel.



Dominique Laquerre, le 26 août 2016